

COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX :
SEANCE DU 30 JUIN 2022

DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX

PROCES-VERBAL

RELATIF A L'ELECTION SUPPLEMENTAIRE DES VICES-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 42

Nombre de conseillers en exercice : 42

Nombre de conseillers présents : 36

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt-deux, le 30 juin à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la Salle Saint Germain, à TOCQUEVILLE-LES-MURS sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté de Communes Campagne de Caux le 24 juin 2022, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

		PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
ANGERVILLE-BAILLEUL	LESAUVAGE Huguette	X		
ANNOUVILLE-VILMESNIL	RIVOALLAN Pierre	X		
	LEVESQUE Jérôme	X		
AUBERVILLE-LA-RENAULT	LEMESLE Michel		X	Pouvoir à M. BLONDEL André- Pierre
	MAESEN Lydie		X	Pouvoir à M. DUBOCAGE Kévin

BEC-DE-MORTAGNE	MABIRE Pascal	X		
	AUBE Annie	X		
BENARVILLE	GEULIN Isabelle	X		
BORNAMBUSC	FLEURY David	X		
BREAUTE	MALO Jean-Claude		X	Pouvoir à Mme DHERVILLEZ Pascale
	DHERVILLEZ Pascale	X		
	VANDERMEERSCH Aldric	X		
BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX	BLONDEL André-Pierre	X		
	DURECU Annie	X		
	DUBOCAGE Kévin	X		
DAUBEUF-SERVILLE	DELAMARE Pascal	X		
ECRAINVILLE	GUEROULT Claire	X		
	PAUMELLE René	X		
GODERVILLE	CARLIERE Frédéric	X		
	GERON Michel	X		
	COZIC Bernadette	X		
	MOIZAN Gérard		X	Pouvoir à M. CARLIERE Frédéric
	VANIER Pascaline	X		
	ROSE Marc	X		
	LAVILLE-REVEL Géraldine	X		
GONFREVILLE-CAILLOT	LEROUX Christian	X		
GRAINVILLE-YMAUVILLE	GIRARD Serge	X		
	DROGUET Jean-Pierre	X		
HOUQUETOT	JEZEQUEL David	X		

MANNEVILLE-LA-GOUPIL	SOLINAS Christian	X		
	LELIEVRE Linda	X		
MENTHEVILLE	REMOND Franck		X	Pouvoir à M. MABIRE Pascal
SAINT-MACLOU-LA-BRIERE	QUESADA Antonio	X		
	BRULIN Corinne	X		
SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE	BAYOU Anthony	X		
	LECARPENTIER Véronique	X		
SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX	BASILLE André		X	Pouvoir à M. VAUCHEL Benoit
	VAUCHEL Benoit	X		
TOCQUEVILLE-LES-MURS	GOUPIL Gervais	X		
VATTETOT-SOUS-BEAUMONT	NIEPCERON Hervé	X		
	MURARI-BOZEC Marie-Claude	X		
VIRVILLE	SCHUFT Emmanuelle	X		

Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes ne disposant que d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si et seulement si le délégué titulaire de leur commune est absent.

COMMUNE	NOM PRENOM	PRESENT	ABSENT
ANGERVILLE-BAILLEUL	HOUOT Steve		X
BENARVILLE	DECULTOT Christophe		X
BORNAMBUSC	CONFAIS-DAUBEUF Djaméla		X
DAUBEUF-SERVILLE	BLONDEL Jacques		X
GONFREVILLE-CAILLOT	MALO Régis		X
HOUQUETOT	LIVER-CARLESI Julie		X
MENTHEVILLE	DURECU Serge		X
TOCQUEVILLE-LES-MURS	LECARPENTIER Elise		X
VIRVILLE	SEMENT Christelle		X

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur GIRARD Serge, Président, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur GOUPIL Gervais a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

2. Election des vice-présidents supplémentaires

Sous la présidence de M. GIRARD Serge élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents supplémentaires. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le président a indiqué qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, la communauté de communes Campagne de Caux doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 9 vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).

Il précise que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 5 le nombre des vice-présidents supplémentaires, fixant à 9 le nombre total de vice-présidents compte tenu de l'élection du 28 avril 2022.

2.1. Election du cinquième vice-président

2.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de votes blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 36
- f. Majorité absolue : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
NIEPCERON Hervé	36	TRENTE-SIX

2.1.2 Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. NIEPCERON Hervé a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

2.2. Election du sixième vice-président

2.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 1
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 40
- f. Majorité absolue : 21

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FLEURY DAVID	27	VINGT-SEPT
VANDERMEERSCH ALDRIC	13	TREIZE

2.2.2 Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. FLEURY David a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

2.3. Election du septième vice-président

2.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 42
- f. Majorité absolue : 22

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BRULIN CORINNE	24	VINGT-QUATRE
DURECU ANNIE	18	DIX-HUIT

2.3.2 Proclamation de l'élection du septième vice-président

Mme BRULIN Corinne été proclamée septième vice-présidente et immédiatement installée.

2.4. Election du huitième vice-président

2.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de votes blancs : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 40
- f. Majorité absolue : 21

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VANDERMEERSCH ALDRIC	20	VINGT
GOUPIL GERVAIS	20	VINGT

2.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de votes blancs : 18
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 24
- f. Majorité absolue : 13

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VANDERMEERSCH ALDRIC	24	VINGT-QUATRE

2.4.3 Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. VANDERMEERSCH Aldric a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

2.5. Election du neuvième vice-président

2.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de votes blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 36
- f. Majorité absolue : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
JEZEQUEL DAVID	35	TRENTE-CINQ
QUESADA ANTONIO (NON CANDIDAT)	1	UN

2.5.2 Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. JEZEQUEL David a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3. Election des autres membres du bureau supplémentaires

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCI est composé :

- du président de l'EPCI,
- d'un ou plusieurs vice-présidents,
- et éventuellement d'autres membres.

En application de la délibération n°038/2022 modifiant le nombre de vice-présidents et des autres membres du bureau non vice-président.

3.1 Election du 2^{ème} membre de bureau

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 2
- d. Nombre de votes blancs : 5
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SOLINAS CHRISTIAN	34	TRENTE-QUATRE
QUESADA ANTONIO (NON CANDIDAT)	1	UN

3.1.2 Proclamation de l'élection du 2^{ème} membre du bureau

M.SOLINAS Christian a été proclamé représentant de la commune de MANNEVILLE-LA-GOUPIL au sein du bureau communautaire.

4.1 Election du 3^{ème} membre de bureau

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 42
- f. Majorité absolue : 22

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PAUMELLE RENE	22	VINGT-DEUX
SCHUFT EMMANUELLE	20	VINGT

4.1.2 Proclamation de l'élection du 3^{ème} membre du bureau

M. PAUMELLE René a été proclamé représentant de la commune d'ECRAINVILLE au sein du bureau communautaire.

5.1 Election du 4^{ème} membre de bureau

5.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 42
- f. Majorité absolue : 22

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MALO JEAN CLAUDE	19	DIX-NEUF
VANIER PASCALINE	23	VINGT-TROIS

5.1.2 Proclamation de l'élection du 4^{ème} membre du bureau

Mme VANIER Pascaline a été proclamée représentante de la commune de GODERVILLE au sein du bureau communautaire.

5 Observations et réclamations

.....

6 Proclamation des résultats :

Sont proclamés en qualité de :

- Cinquième vice-président de la communauté de communes Campagne de Caux : Hervé NIEPCERON
- Sixième vice-président de la communauté de communes Campagne de Caux : David FLEURY
- Septième vice-président de la communauté de communes Campagne de Caux : Corinne BRULIN
- Huitième vice-président de la communauté de communes Campagne de Caux : Aldric VANDERMEERSCH
- Neuvième vice-président de la communauté de communes Campagne de Caux : David JEZEQUEL

Est proclamé en qualité de deuxième membre de bureau non-vice-président :

- Christian SOLINAS, délégué de la commune de MANNEVILLE-LA-GOUPIL ;

Est proclamé en qualité de troisième membre de bureau non-vice-président :

- René PAUMELLE, délégué de la commune d'ECRAINVILLE ;

Est proclamée en qualité de quatrième membre de bureau non-vice-présidente :

- Pascaline VANIER, déléguée de la commune de GODERVILLE ;

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 30 juin 2022 à 22 H 34, en double exemplaire, est signé par les membres du bureau et par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents ou représentés, de leurs suppléants.

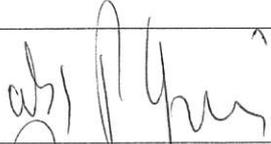
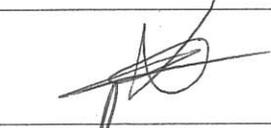
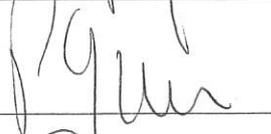
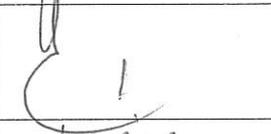
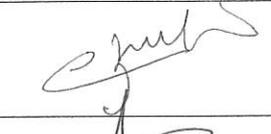
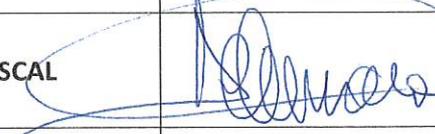
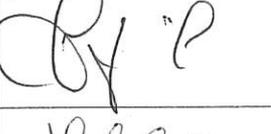
Les assesseurs :

Le secrétaire :

Le président de la communauté de communes Campagne de Caux :

Les membres titulaires du conseil communautaire [ou leur(s) représentant(s)] :

	EMARGEMENTS		EMARGEMENTS
LES Sauvage HUGUETTE		MOIZAN GERARD	
RIVOALLAN PIERRE		VANIER PASCALINE	
LEVESQUE JEROME		ROSE MARC	
LEMESLE MICHEL		LAVILLE-RENET GERALDINE	
MAESEN LYDIE		LE ROUX CHRISTIAN	
MABIRE PASCAL		GIRARD SERGE	
AUBE ANNIE		DROGUET JEAN-PIERRE	
GEULIN ISABELLE		JEZEQUEL DAVID	
FLEURY DAVID		SOLINAS CHRISTIAN	

MALO JEAN-CLAUDE		LELIEVRE LINDA	
DHERVILLEZ PASCALE		REMOND FRANCK	
VANDERMEERSCH ALDRIC		QUESADA ANTONIO	
BLONDEL ANDRE-PIERRE		BRULIN CORINNE	
DURECU ANNIE		BAYOU ANTHONY	
DUBOCAGE KEVIN		LECARPENTIER VERONIQUE	
DELAMARE PASCAL		BASILLE ANDRE	
GUEROULT CLAIRE		VAUCHEL BENOIT	
PAUMELLE RENE		GOUPIL GERVAIS	
CARLIERE FREDERIC		NIEPCERON HERVE	
GERON MICHEL		MURARI BOZEC MARIE-CLAUDE	
COZIC BERNADETTE		SCHUFT EMMANUELLE	